

CIRCUIT U12 – SERIE 2

Epreuve organisée par le Comité départemental de golf des Landes

CALENDRIER 2024-2025 – modification 29/01/2025

Tour 1	Moliets	Dimanche 10 novembre 2024
Tour 2	Soustons-Pinsolle	Samedi 30 novembre 2024
Tour 3	Mont de Marsan	Mercredi 19 février 2025
Tour 4 Finale	Les Greens d'Eugénie	Samedi 15 mars 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS : Garçons et Filles nés en 2013 et après, licenciés dans le département des Landes.

- Ouverte aux joueurs ayant un index compris entre 40 et 53,9 à la date limite d'inscription.
- Pour les index 54 et non-classés, être au minimum en possession du drapeau BLANC.

NB : pour des raisons d'organisation, le nombre de participants sera limité à 36 maximum.

AMENAGEMENT DU PARCOURS

Parcours de 9 trous adapté. Départs « oranges » (repère 7) garçons et filles.

FORME DE JEU

- **FORMULE** : Strokeplay Brut Score maximum (9 coups/trou)

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.

Chaque épreuve donne lieu à un classement pour lequel il est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- **SERIES** :
 - 1 série Filles
 - 1 série Garçons

- **DEPARTS** : 14h en ligne ou en shot-gun (en fonction du nombre de participants).

Les tirages et heures de départs seront consultables sur cdgolflandes.org au plus tard 24h avant l'épreuve.

CLASSEMENT

ATTRIBUTION DES POINTS :

Chaque épreuve donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous)

PLACE	POINTS
1 ^{er}	100
2 ^{ème}	80
3 ^{ème}	60
4 ^{ème}	50
5 ^{ème}	40
6 ^{ème}	30
7 ^{ème}	20
8 ^{ème}	20
9 ^{ème}	20
10 ^{ème}	20
11 ^{ème} -15 ^{ème}	10
16 ^{ème} -20 ^{ème}	5

Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 60 points ; 4^{ème} 50 points ; 5^{ème} 40 points (60+50+40) /3 = 50 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 50 points.

CLASSEMENT FINAL :

- Un joueur pourra participer à chacune des 4 épreuves qualificatives.
- Le classement final prendra en compte les 3 meilleurs résultats en points sur les épreuves auxquelles aura participé un joueur (un joueur ne participant qu'à 1, 2 ou 3 épreuves sera classé avec les points gagnés lors de ses participations).

INFORMATIONS

CADETS : les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

ACCOMPAGNATEURS : les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeant de clubs, etc... devront **impérativement** se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Les parties pourront être accompagnées par des bénévoles accrédités par le Comité départemental.

INSTRUMENTS DE MESURE : les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

ENGAGEMENTS

- ❖ Les clubs devront inscrire leurs joueurs directement auprès du Comité départemental par mail : comitegolf40@gmail.com
- ❖ Date limite d'inscription des joueurs : au plus tard 72 heures avant l'épreuve (voir calendrier)
- ❖ Les inscriptions sont gratuites

RESULTATS

Ils seront communiqués directement aux clubs et publiés sur le site internet du Comité départemental.

RECOMPENSES

Un Trophée sera remis aux vainqueurs en Brut des séries individuelles garçons, filles.
Un goûter offert par le Comité départemental clôturera la dernière journée.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club
- 1 représentant du Comité départemental
- 1 arbitre